

Édito



Che(e)s, adhérent(e)s,
Cher(e)s collègues,
Notre réunion en Assemblée générale ces 4 et 5 juin à Nantes, nous a permis d'évaluer le travail accompli ces derniers mois, celui qui nous attend ainsi que le chemin parcouru par la FNDT depuis sa création. Nous avons pu apprécier de façon tangible que nos actions ont une réelle influence sur les événements. À ce titre, je vous félicite et vous remercie tous de votre participation à nos journées de mobilisation qui ont permis d'infléchir le positionnement de l'Assurance maladie vis-à-vis des taxis. Il faut le dire et en être fier ! C'est votre action et elle seule qui l'a permis !
Les membres du bureau de la FNDT et moi-même vous remercions de votre soutien, de votre participation et de votre capacité de mobilisation qui font la dynamique de la FNDT.
Je souhaite également remercier les responsables des organisations

départementales qui ont pris de leur temps et traversé la France pour participer à notre assemblée ainsi que les absents qui en nous adressant leurs pouvoirs, ont renouvelé leur soutien au bureau de la FNDT. Plusieurs organisations professionnelles départementales nous ont rejoints et nous accordent désormais leur confiance. Ils font grandir la FNDT, non pour être les plus forts en carte de visite mais pour mieux représenter les taxis et porter la voix de notre profession.

Vous le savez, la force de la FNDT, c'est la participation de toutes et tous à notre devenir commun. Vous avez matérialisé cette détermination de façon éclatante durant la période écoulée. Nous devons renforcer ce lien constructif et l'utiliser à bon escient sans nous laisser divertir par les polémiques. Chaque intervention, chaque prise de parole de l'un d'entre nous doit avoir pour seul objectif celui de construire et de porter nos actions.

Nous avons pu définir les enjeux auxquels nous sommes chaque jour confrontés mais aussi souligner les opportunités que nous donnent nos propres forces. Nous développons la mise en place de services pour nos adhérents ainsi que l'élargissement territorial du socle de la FNDT. Nous allons poursuivre les actions juridiques pour permettre le rétablissement de vos droits. Nous devons, je m'y engage ainsi que le bureau, intensifier nos échanges sur les enjeux de notre métier par le biais de réunion en visioconférence.

Enfin, ce qui a été accompli n'est que le commencement. Perpétuant la volonté et l'implication de nos prédécesseurs auxquels je rends hommage, le travail engagé par le bureau de la FNDT nous permettra d'envisager un avenir de progrès pour le taxi comme pour notre Fédération. La FNDT porte ce projet et vos voix !

Emmanuelle Cordier, Présidente FNDT

Salon des taxis



« Après un échange constructif avec les organisateurs du Salon des taxis, nous pouvons affirmer qu'aucune enseigne VTC ne sera présente au sein de l'événement les 18 et 19 juin prochains à Paris – Porte de Versailles. Nous vous y attendons nombreux sur notre stand. »

La FNDT et plusieurs organisations professionnelles départementales affiliées seront présentes à ce 15e Salon des taxis organisé par la société Delling Expo et son commissaire général Marc Szperling. Ce grand événement bisannuel créé en 1998 accueillera plusieurs prestataires de services. L'entrée sera gratuite pour les taxis sur présentation de leur carte professionnelle.

Plus d'infos : www.salondestaxis.com

Chris VL



05/06/2022, le Bureau de la FNDT en compagnie des représentants du STLA.

Entreprise individuelle

Enfin ! Nous vous informions récemment d'une forte évolution de ce statut : c'est chose faite depuis la publication au Journal officiel pour une application depuis ce mois de mai 2022. Le statut de l'entreprise individuelle présente plusieurs avantages dont une création simplifiée et une responsabilité limitée au patrimoine professionnel. *Chris VL*

Fin du port du masque dans les transports

Depuis le 16 mai, le port du masque n'est plus obligatoire dans les transports, donc dans les taxis. Il reste néanmoins obligatoire dans les établissements de santé et conseillé aux personnes positives, à risques, symptomatiques ou vulnérables.

Chris VL

La FNDT s'agrandit...

Après les Yvelines (78) et la Meuse (55) en 2021, l'Eure (27) et la Vienne (86) au 1er trimestre 2022, c'est au tour du Tarn (81) et de l'Aude (11) de rejoindre la feuille de route de votre Fédération. Nous leur souhaitons la bienvenue sous l'étendard fédéral FNDT. Pro nobis officium - combat pour notre métier.

Chris VL

Taxis de Loire Atlantique : Présentation du STLA 44

Le département de Loire-Atlantique est l'un des fleurons de la région Pays de Loire.

Historiquement, la Loire-Inférieure a été séparée administrativement de la région Bretagne le 30 juin 1941 par le Maréchal Pétain pour devenir la Loire-Atlantique le 14 mars 1957.

D'une superficie de 6880 km², elle comptait 1,426 millions d'habitants en 2019.

Le département est structuré en 207 communes dont 24 composent la zone intercommunale de Nantes Métropole. Il bénéficie de 670 autorisations de stationnement taxi dont 232 sont exploitées sur la métropole nantaise. 840 cartes professionnelles sont référencées.

La Loire-Atlantique est un territoire aux multiples atouts : une industrie diversifiée (Airbus, chantiers navals, BN, LU) ; des services publics décentralisés (Insee, SNCF, ministère des Affaires étrangères, Marché d'intérêt national – le 2e plus grand de France après Rungis) ; la culture du muguet et le maraîchage, le vignoble du Muscadet ; un parc des expositions recevant une multitude de salons internationaux (Floralies, Artibat, Salon du bois...) ; un palais des congrès et une vie universitaire et culturelle riche.

Le Syndicat des Taxis de Loire-Atlantique (STLA) a été créé en 2009 par Franck Ladurelle et a rejoint la FNDT en 2011, cette fédération répondant mieux à notre conception de la défense du taxi et pour l'esprit familial qui y règne. Le bureau du STLA est composé de 9 membres : Mohamed, Jimmy, Régis, Wissam, Tony, Farès, Moblé, Salem et Chantal qui ont été ravis d'accueillir une seconde fois à Nantes pour l'Assemblée générale de la FNDT. Une 14^e AG riche en débats et très instructive pour les participants. Les conjoints ont pu visiter Nantes le samedi et Pornic le dimanche.

Un merci tout particulier à Brigitte et Dominique pour leur programme à Pornic.

Chantal Buzer-Hardy, présidente du STLA



Assemblée générale FNDT 2022- Nantes.

Acquisition véhicule TPMR Convention de partenariat avec un logiciel de télétransmission

Un texte publié récemment « institue une aide à l'acquisition ou à la location de taxis accessibles en fauteuil roulant, électriques ou classés Crit'Air 1 dont les émissions de CO2 sont inférieures ou égales à 170 grammes par kilomètre ». Une bonne nouvelle mais assortie d'un gros bémol car cette disposition, qui semblait destinée aux taxis d'Île-de-France, ne bénéficiera qu'aux taxis parisiens qui concluraient « une convention avec le préfet de police de Paris relative au transport par taxi de personnes à mobilité réduite et d'utilisateurs de fauteuils roulants »

Chris VL

« En marche » vers la dématérialisation !

Du bureau des taxis de la préfecture de police de Paris au site de l'Imprimerie nationale en passant par celui des démarches simplifiées, la dématérialisation des services publics s'étend de plus en plus. Après les expérimentations dans plusieurs départements, le processus des démarches nécessaires à l'établissement des cartes taxis, de renouvellement ou de mobilité poursuit son déploiement numérique et devrait se faire définitivement par ce biais.

Chris VL

Point route : Vers la fin du retrait de points pour les petits excès de vitesse ?

La fin du retrait de points sur le permis de conduire pour les micro-dépassements de moins de 5 km/h est à l'étude par le nouveau gouvernement d'Élisabeth Borne. Cette disposition serait une véritable avancée pour notre profession et les automobilistes français.

Fabien D.

Votre fédération poursuit l'accompagnement des départements affiliés ainsi que de leurs entreprises adhérentes grâce au renouvellement d'une convention de partenariat avec la société Saficard. Éditeur de solution de télétransmission pour les professionnels de santé, Saficard propose une collaboration efficiente pour les taxis conventionnés. La FNDDT et ses organisations professionnelles saluent cette pérennisation.

Site >>Saficard | [Solutions de télétransmission pour professionnels de santé](#)

Chris VL

Le périphérique parisien va faire peau neuve, mais...



Une consultation initiée par Valérie Pécresse, présidente de la région Île-de-France, a eu lieu du 10 au 30 novembre 2021 afin de recueillir les avis des Franciliens sur le projet de suppression d'une voie sur le périphérique comme le propose la Maire de Paris. Le résultat de cette consultation est sans appel. Plus de 90 % des participants

sont opposés à cette transformation de l'accès à la capitale économique de la France. La mairie de Paris s'est quant à elle prononcée en précisant : « Nous n'allons pas supprimer une voie de circulation sur le périphérique mais la transformer en voie dédiée aux bus et au covoiturage. » Il est à souligner que les taxis ne font pas que transiter par le périphérique parisien avec des clients ou des patients, ils les accompagnent à la capitale pour leurs obligations professionnelles et médicales. Qu'en est-il de la consultation des professionnels de la route que nous sommes sur ce projet ? Un courrier fédéral partira en ce sens.

Chris VL



Éditeur : Fédération Nationale Du Taxi
38, rue de Chartres - 28360 Vitray en Beauce

tél : 06 09 87 29 18
courriel : infocontactfndt@orange.fr

Directrice de publication :
Emmanuelle Cordier

Comité de rédaction : Dominique Buisson, Fabien Diaz, Frédéric Guéno, Didier Hogrel, Amandine Lempereur, Johannes Ussel, Christophe Van Lierde.

Conception maquette : ©Lempickom
11, rue Duvergier - 75019 Paris

Crédits photos : ©Fndt sauf mention

Dépôt légal, ISSN : en cours

www.fndt.fr

f @FndtFederationNationaleDuTaxi

📞 @TaxiFndt



Unis pour agir, unis pour réussir !

www.fndt.fr



Assemblée générale FNDT 2022- Nantes.



 @FNDDTaxi

 @FndtFederationNationaleDuTaxi

85 Bis Route de Grigny, 91130 Ris-Orangis